Mouvement des Entreprises de France

Déclaration commune CFDT-CFTC-MEDEF pour le maintien ou la reprise des activités économiques dans des conditions sanitaires optimales

Publié le 30 avril 2020

Le MEDEF, la CFDT et la CFTC signent une déclaration commune affirmant que la vie économique et sociale doit être progressivement restaurée, dans des conditions de sécurité optimales pour les salariés

La pandémie qui affecte l'ensemble de la planète a des conséquences tout à fait exceptionnelles. Le Gouvernement français a pris des mesures pour limiter au maximum la progression de l'épidémie et atténuer ses conséquences économiques et sociales.

Malgré cela, l'activité économique s'est dégradée de façon très rapide et très préoccupante. Nombre d'activités sont en effet limitées voire interdites. Afin qu'un drame économique et social ne vienne pas s'ajouter à un drame sanitaire, les signataires de cette déclaration considèrent qu'il est essentiel que la vie économique et sociale de la Nation soit progressivement restaurée, dans des conditions de sécurité optimales pour les salariés qui l'exercent.

Sur le plan sanitaire, il revient aux entreprises d'adapter leur environnement de travail en mettant en place les mesures organisationnelles, collectives, et individuelles qui permettent d'assurer la sécurité sanitaire de tous. Ces mesures sont nécessaires pour structurer les plans de sortie de confinement et donc créer les conditions d'un retour progressif à l'activité. En fonction des retours d'expérience partagés au sein des entreprises, et de l'évolution de la situation, ces mesures feront l'objet d'une adaptation. La reprise doit également être coordonnée sur la chaine de valeur.

Les solutions à engager doivent être trouvées au plus près du terrain et par des actions concrètes, en concertation avec les salariés et les représentants du personnel quand ils existent. En période de crise plus que jamais, le dialogue social est un levier essentiel pour traiter les sujets au plus près des besoins et trouver les bonnes solutions pour tous. Il joue un rôle prépondérant dans la mise au point des décisions prises par les entreprises pour maintenir ou reprendre leurs activités.

Les signataires sont convaincus que la qualité des actions engagées et le partage de ces principes sont déterminants pour la pérennité économique et sociale du pays, l'avenir de certains secteurs d'activité et donc pour la sauvegarde de l'emploi.